

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 17 OCTOBRE 2023 A 20H30**

**Lieu de la séance : Mairie – Salle du Conseil Municipal**

- I. Approbation procès verbal du dernier Conseil Municipal
- II. Délibération convention d'occupation temporaire du domaine public entre la Commune et le Conseil départemental du Gard dans le cadre du Contrat territorial Aménagement de la RD 980 Tranche 1
- III. Délibération convention de financement et de transfert de gestion entre la Commune et le Conseil départemental du Gard dans le cadre du Contrat territorial Aménagement de la RD 980 Tranche 1
- IV. Délibération convention entre la Commune et la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien travaux ancien groupe scolaire
- V. Délibération études projet « Mise en discrétion du réseau BTA – Chemin de la Pierre »
- VI. Délibération études projet « Tel coordonné – Chemin de la Pierre »
- VII. Délibération études projet « Création d'un réseau EP coordonné – Chemin de la Pierre »
- VIII. Délibération référent déontologue
- IX. Délibération Décision Modificative N 02/2023
- X. Délibération modification délibération N 10/2020 « Modification délibération N 45/2019 Modalités de prise en charge des frais de déplacement des agents »
- XI. Délibération bons d'achat de Noël au personnel communal
- XII. Délibération tarifs droits de place
- XIII. Informations décisions du Maire
- XIV. Questions diverses

Fait à SAINT GENIES DE COMOLAS  
Le 11/10/2023

Le Maire,  
Olivier JOUVE

